



Jeunes filles et femmes

« L'éducation reste la clé d'un développement durable et inclusif »

Les travaux du premier Forum régional des Organisations de la société civile sur l'éducation de la jeune fille et l'autonomisation de la femme ont pris fin la semaine dernière. Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, secrétaire général de la présidence de la République, gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale ...



PAGE 3

LUTTE INFORMATIONNELLE



Fake news et terrorisme

Des solutions pour briser la vague de désinformation

Les fake news, ou informations mensongères, sont aujourd'hui l'un des plus grands fléaux à l'ère de la société de l'information. Lors d'un webinar organisé, ce 28 février, par Le Nouveau Reporter, des experts ont partagé leurs analyses et solutions pour lutter contre cette menace ...

PAGE 8

INSERTION PROFESSIONNELLE



SoWe

Le nouveau programme de Yas Togo pour l'avenir de la jeunesse togolaise

Pour répondre aux défis de l'employabilité tout en favorisant la connectivité sociale, Yas Togo innove en ciblant les jeunes. Le 28 février dernier, la société de téléphonie mobile a lancé un programme révolutionnaire, SoWe, une initiative visant à offrir aux jeunes togolais ...

PAGE 8

BIEN-ÊTRE

QNET au Togo

Exposition des produits innovants et lutte contre la désinformation

C'est un vent de confiance qui souffle sur la société QNET Togo. Ce 1^{er} mars à Lomé, les responsables ...

PAGE 11



5ème République

« Le président de la République en fonction nomme le 1/3 des sénateurs de la première législature »

Les élections sénatoriales du 15 février 2025 marquent un tournant décisif dans le renforcement de la démocratie et de la gouvernance socio-économique du Togo. Le Sénat qui sera mis en place permettra non seulement d'opérationnaliser les autres institutions prévues par la Constitution du 6 mai 2024, mais aussi ...

PAGE 5

DERNIERES HEURES

Ramadan : un mois de ferveur et de prières au Togo

Le samedi 1^{er} mars, la communauté musulmane togolaise entamera le mois sacré du Ramadan. Trente jours de piété, de jeûne et de recueillement marqueront cette période essentielle du calendrier islamique. Fidèles aux traditions, les croyants observeront les prières de la Tarawih, intensifiant ainsi leur connexion spirituelle. Dans un message solennel, l'Union musulmane du Togo (UMT) a exhorté les fidèles à "redoubler d'efforts dans les invocations, afin qu'Allah éradique définitivement le terrorisme et pérennise la paix". Un appel qui résonne dans un contexte où la stabilité et la sécurité demeurent des préoccupations majeures.

Au-delà de la dévotion religieuse, le Ramadan est aussi un temps de partage et de solidarité. Les familles se rassemblent, les mosquées s'animent et les gestes de générosité se multiplient. Les fidèles jeûnent du lever au coucher du soleil, non seulement par discipline spirituelle, mais aussi par volonté de se rapprocher des plus démunis.

UNIPOD-Togo

Le nouveau carrefour de l'innovation à l'Université de Lomé

La quête d'excellence académique et de soutien à l'entrepreneuriat est un vœu perpétuel du monde universitaire. L'Université de Lomé, l'a encore démontré, le 28 février dernier. UNIPOD-Togo, pôle novateur dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat a été officiellement inauguré.



PAGE 8



SOMMAIRE

Sénégal/Gouvernance
L'ancien président Macky Sall sous la menace de poursuites judiciaires



P 4

Football togolais
« Transformer nos défis en opportunités », Guy Akpovy



P 10

QNET au Togo
Exposition des produits innovants et lutte contre la désinformation



P 11

Echos des bénéficiaires des produits FNFI

La revente de céréales, une bonne affaire pour Moumouni Tairatou à Blitta

Depuis quelque temps, Moumouni Tairatou étale chaque matin ses bassines remplies de maïs, de soja et même de piments. Mais, pour cette mère de deux enfants, rien n'a été facile. Elle vit depuis près d'une vingtaine d'années avec son mari dans un quartier de Blitta. Il y a quelques années, dans l'incapacité de trouver du travail parce que très peu scolarisée, et sans autre moyen de compléter les maigres revenus que son époux tirait de l'agriculture, elle était sou-vent amenée à aider une amie commerçante pour rentrer avec un peu d'argent. Heureusement qu'en 2015, elle est devenue bénéficiaire du Fonds National de la Finance Inclusive FNFI. Désormais, elle est très connue dans son quartier avec son activité de revente de céréales. Retour sur son histoire.

De nombreuses femmes ayant grandi dans les zones rurales comme Moumouni Tairatou se heurtent à des problèmes d'accessibilité à l'éducation, à la formation et à l'emploi. C'est particulièrement vrai dans les zones rurales, où le secteur agricole est la principale activité. " Dans mon enfance et ma jeunesse, j'aidais mamaman à cultiver son champ.", confie Tairatou.

Un jour en 2015, une femme s'est adressée à Tairatou et lui a proposé son aide. Cette femme, Mme ZIBO Laouratou, a invité Tairatou à participer à une séance de sensibilisation sur les produits FNFI.

Rapidement, Moumouni Tairatou fait les démarches et obtient fin 2015 un premier crédit de 30 000 FCFA avec le produit APSEF. Elle a aussitôt investi cette somme pour se lancer dans une Activité Génératrice de Revenus. Elle a commencé à revendre du maïs ainsi que du soja pour générer des revenus supplémentaires. "Ce crédit a changé ma vie. J'ai démarré avec les 30 000 FCFA et petit à petit mon activité a évolué", confie-t-elle.

À mesure que ses revenus augmentaient et avec les prêts successifs obtenus, Moumouni Tairatou a pu essayer de nouvelles choses et a rapidement



Moumouni Tairatou

lancé la revente de céréales. Depuis quelque temps, elle cherche à acheter ses produits en

plus grandes quantités et surtout à agrandir et refaire la peinture de sa boutique. Aujourd'hui, son activité occupe pratiquement toute la devanture de la maison familiale. Un repas chaud attend toute sa famille tous les soirs, et les frais de scolarité de ses enfants sont régulièrement payés. Elle témoigne : "Je suis fière d'avoir développé mon commerce en partant presque de rien. Aujourd'hui mes enfants ne manquent de rien et j'arrive à aider mon mari".

Les crédits obtenus par Tairatou et les séances d'éducation financière suivies étaient tout ce dont elle avait besoin pour démarrer une activité, gagner un revenu décent, lutter contre l'insécurité alimentaire, éduquer ses enfants. Elle est la preuve que l'élimination des barrières à l'inclusion financière des femmes donne naissance à une société plus riche, plus dynamique et plus équitable pour tout un chacun

Ceci est un programme du ministère chargé de l'inclusion financière et de l'organisation du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodlakina

Secrétaire de rédaction :
Edy Alley

Responsable web :
Carlos Amevor

Comité de rédaction :
Françoise Dasilva

Alexandre Wémima
Edem Dadzie
Luc Biova
Rachid Zakari

Responsable administrative, financière
et commerciale :
AMAH Essognim

Graphiste :
Eros Dagoudi

Imprimerie : Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

Jeunes filles et femmes

« L'éducation reste la clé d'un développement durable et inclusif »

Les travaux du premier Forum régional des Organisations de la société civile sur l'éducation de la jeune fille et l'autonomisation de la femme ont pris fin la semaine dernière. Dr Sandra Ablamba Johnson, ministre, secrétaire général de la présidence de la République, gouverneur du Togo auprès de la Banque mondiale, les a clôturés en présence des responsables de l'institution de Bretton Woods.

Dans son intervention, elle s'est félicitée de la convergence de vue entre le Togo et la Banque mondiale, surtout de la bonne ambiance qui a caractérisé ces deux jours de travaux. Au nom du président de la République, elle a réitéré ses remerciements au groupe de la Banque mondiale et à la fondation Brazzaville pour cette belle initiative, car comme le dit souvent le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, « le progrès d'un pays se mesure à la place qu'il accorde à ses femmes et à ses filles. Car éduquer une fille, c'est bâtir une nation ».

La ministre, secrétaire général de la présidence de la République a saisi l'occasion pour exprimer sa gratitude au chef de l'Etat pour sa politique pragmatique en matière de promotion de l'éducation de la jeune fille et d'autonomisation économique de la femme, reconnue et saluée par les organisations internationales.

« Le Togo a toujours placé l'humain au cœur de sa politique de développement. Nos performances ne sont pas le fruit du hasard. Elles s'inscrivent dans une vision claire, des performances louables, qui sont en droite ligne avec la politique d'inclusion économique et sociale du chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, visant à garantir une éducation de qualité, promouvoir l'entrepreneuriat féminin et assurer un développement fondé sur nos réalités et nos valeurs culturelles ».

En témoigne le rapport du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), sur le Développement humain 2023/2024, qui classe le Togo 1er dans l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) pour la 5ème, et 4ème fois dans la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), après le Cap Vert, le Ghana et le Nigeria. De même, le rapport Women, Business and Law 2024 de la Banque mondiale, positionne le Togo 1er en Afrique sur 53 pays, 19ème au niveau mondial sur 190 pays avec un score global de 97,5 sur 100, dépassant largement la moyenne d'Afrique.

Aussi, c'est connu par tous que par le passé, l'excellence éducative togolaise a été une

référence que le président de la République voudrait voir se perpétuer davantage, car « l'éducation reste la clé d'un développement durable et inclusif. Nous devons la bâtir sur nos valeurs, nos réalités et nos ambitions afin de garantir un avenir où chaque jeune fille, chaque femme peut rêver d'apprendre, d'entreprendre et de réussir sans entrave ».



Dr Sandra Ablamba Johnson

Face aux défis, elle a réaffirmé l'engagement du gouvernement à multiplier les initiatives idoines en vue d'assurer un accès équitable aux ressources, renforcer l'éducation des filles et promouvoir une participation accrue des femmes à la prise de décision dans tous les domaines.

« Nous avons obtenu des résultats qui prouvent que le Togo avance, cependant des

défis restent à relever. Le gouvernement ne ménagera aucun effort conformément à la vision du chef de l'Etat, pour poursuivre et intensifier les réformes en faveur de l'autonomisation des femmes et pour faire du Togo un pays où chaque femme, chaque jeune fille peut rêver, d'entreprendre et de réussir sans entrave », assure Dr Sandra Ablamba Johnson.

et renforcer les réformes durables », a-t-elle affirmé.

Pour terminer, elle a émis le vœu de voir les Organisations de la société civile des 22 pays participants mettre en œuvre les recommandations et décisions issues de cette rencontre régionale afin que ce forum contribue efficacement à améliorer la situation des femmes et des jeunes filles en Afrique. « Au-delà des progrès, nous avons une responsabilité collective : l'Afrique de demain se construit aujourd'hui, et chacun d'entre nous a un rôle à jouer. Ensemble, poursuivons cette dynamique. Ensemble, bâtissons un pays où les femmes jouent pleinement leur rôle dans la construction d'une nation moderne, prospère et inclusive », précise la ministre. Se réjouissant de la réussite de ce forum, Marie-Chantal Uwanyiligira, directrice des opérations de la Banque mondiale pour le Togo, le Bénin, la Côte d'Ivoire et la Guinée a réaffirmé l'engagement de son institution à pérenniser cette plateforme en vue de faire de la fille et de la femme, de véritables actrices de développement sur le continent. Elle a remercié le chef de l'Etat pour son leadership sur les questions d'éducation de la jeune fille et d'autonomisation économique de la femme.

Edem Dadzie

5ème République

« Le président de la République en fonction nomme le 1/3 des sénateurs de la première législature »

Les élections sénatoriales du 15 février 2025 marquent un tournant décisif dans le renforcement de la démocratie et de la gouvernance socio-économique du Togo. Le Sénat qui sera mis en place permettra non seulement d'opérationnaliser les autres institutions prévues par la Constitution du 6 mai 2024, mais aussi de décentraliser davantage le pouvoir politique en renforçant les mécanismes de régulation du fonctionnement des pouvoirs publics. Quelles sont ces innovations qui semblent incompréhensibles par le citoyen lambda ? Quelles sont les prochaines étapes ?

Qui nomme 1/3 des sénateurs et qui doit-il nommer ? Les textes parlent !

Conformément à l'article 10 de la Constitution de la 5ème République, « le Sénat est composé pour 2/3 de ses membres, de personnalités élues par les représentants des collectivités territoriales et pour 1/3 de ses membres, de personnalités désignées par le président du Conseil ». L'ordonnance n°2024-001/PR du 5 novembre 2024 fixe, en son

article 2, le nombre de sénateurs à 61. Dans cette logique, les élections du 15 février 2025 ont permis d'élire 41 sénateurs, soit les 2/3. Quid du tiers des sénateurs qui seront nommés ? Qui peut nommer les 20 sénateurs restants afin que le Sénat puisse entrer en fonction, vu que le président du Conseil n'est pas encore désigné ? Serait-on dans un vide juridique ? Cette question qui taraude l'esprit de certains compatriotes est légitime. Mais, la réponse est dans notre arsenal juridique. Cette situation est prévue et prise en compte par la Constitution.

Le dernier alinéa de l'article 10 de la Constitution précise qu'« une loi organique fixe le nombre de sénateurs, leurs indemnités, les conditions d'éligibilité ou de désignation, le régime des incompatibilités et les conditions dans lesquelles il est pourvu aux sièges vacants ainsi que le statut des anciens sénateurs ». Sur la base de cette disposition constitutionnelle, l'ordonnance n°2024-001/PR du 5 novembre 2024, en son article

60, précise que « Le président de la République en fonction nomme le 1/3 des sénateurs de la première législature ».

Le débat sur la compétence du président de la République en fonction pour nommer les vingt sénateurs dans les prochains jours ne fait pas de doute. Les textes sont assez clairs. Qui nommer ? La Constitution et ses textes d'application disposent que « le président du Conseil » ou le « président de la République » nomme le 1/3 des sénateurs. Ainsi disposé, cette nomination relève de ce que l'on appelle en droit, du « pouvoir discrétionnaire » ou de la « compétence discrétionnaire ».

Dans le cadre du pouvoir discrétionnaire, de manière générale, l'autorité compétente dispose d'une large liberté d'appréciation de l'opportunité d'agir ou non. En matière de nomination spécifiquement, elle apprécie qui nommer et quand le faire, autrement dit, la loi n'ayant pas fixé les conditions à remplir par une personne pour être nommée, l'autorité de nomination peut nommer qui

elle veut. Cette liberté lui permet d'agir avec plus d'efficacité en adaptant sa décision aux circonstances et au contexte sociopolitique. Ainsi, dans son rôle d'arbitrage et

sénateurs, une rationalisation des dépenses publiques

La Constitution du 6 mai 2024 harmonise les mandats des élus et rationalise ainsi les dépenses d'organisation des



de régulation du fonctionnement des pouvoirs et en sa qualité de « garant du respect de la Constitution ». Le président de la République en fonction choisira les personnalités qu'il juge à même de contribuer à l'activité législative et à la régulation du bon fonctionnement des pouvoirs politiques dans l'intérêt général.

élections. Rappelons que sous la Constitution de 1992, le mandat du président de la République était de 5 ans, celui des députés et sénateurs qui était de 5 ans est passé à 6 ans en 2019. Les élus locaux (conseillers municipaux et régionaux) ont un mandat de ... 6 ans. Cette situation fait que le Togo organise presque chaque deux ans une ...

La durée du mandat des

Suite à la page 9

Guinée/Politique

La mission politique Cédéao-Unowas quitte précipitamment le pays sous les menaces d'expulsion du président de la République

La mission politique de haut niveau conjointe de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (Unowas) a quitté la Guinée-Bissau au matin du 1er mars 2025 après des menaces d'expulsion formulées par le président Umaro Sissoco Embaló.



Umaro Sissoco Embaló

Aucune précision officielle n'a été donnée sur les raisons exactes de cette rupture avec les autorités bissau-guinéennes. Ces menaces d'expulsion proférées par le chef d'Etat lui-même, interviennent dans un contexte politique marqué par des tensions entre l'exécutif et

l'opposition, alors que le pays se prépare à des échéances électorales déterminantes pour sa stabilité politique. Dépêchée par la Cédéao sur instruction de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, la mission avait pour objectif de soutenir les efforts des acteurs

politiques en vue de parvenir à un consensus autour d'une Feuille de route pour la tenue d'élections législatives et présidentielle inclusives ainsi que pacifiques en 2025. Durant son séjour à Bissau, la mission, conduite par l'ambassadeur Bagudu Hirse, a rencontré plusieurs acteurs

clés du paysage politique et institutionnel bissau-guinéen. Elle a été reçue par le président de la République avant d'engager des consultations avec les autorités nationales, les formations politiques, les organes en charge de la gestion des élections, ainsi que des représentants de la société civile et des partenaires internationaux.

Selon le communiqué officiel publié à l'issue de la mission, cette dernière a pris note des préoccupations exprimées par les différentes parties prenantes et a constaté un engagement général en faveur du dialogue politique. Dans cette perspective, elle avait préparé un projet d'accord sur la feuille de route électorale et avait commencé à le présenter aux parties prenantes pour

validation.

Avant son départ, la mission a réaffirmé son engagement en faveur d'élections inclusives et pacifiques en Guinée-Bissau. Elle a également annoncé qu'un rapport détaillé serait soumis au président de la Commission de la Cédéao, contenant des recommandations sur la suite du processus.

Dans son communiqué, la mission a appelé l'ensemble des parties prenantes et la population à maintenir la paix et la stabilité, dans un climat propice au dialogue politique. La CEDEAO et l'UNOWAS devraient, dans les prochains jours, évaluer la situation et décider des démarches à entreprendre pour poursuivre leur appui au processus électoral en Guinée-Bissau.

T.M.

Conflits en RDC

Mgr Donatien N'shole et Ramazani Shadary convoqués par le Vice Premier ministre

Les autorités ont convoqué, ce samedi 1er mars, le secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cenco). Mgr Donatien N'shole devait s'expliquer devant le vice-Premier ministre de l'Intérieur et de la Sécurité sur le contenu d'un récent communiqué. Dans ce dernier, l'épiscopat tirait la sonnette d'alarme sur ce qu'il qualifie de stigmatisation et « chasse » faite aux Congolais d'expression swahiliphone à Kinshasa et dans certaines autres zones du pays. Il ne s'est pas présenté.

Mgr Donatien N'shole a été entendu samedi 1er mars au sujet d'un récent communiqué de la Cenco dénonçant ce que l'épiscopat qualifie de "chasse" et de stigmatisation des Congolais d'expression swahiliphone à Kinshasa et dans certaines autres parties du pays. Dans un courrier officiel, le vice-Premier ministre a exigé du prélat des "preuves nécessaires" pour étayer ces allégations, notamment des noms, adresses et lieux où ces discriminations auraient été constatées.

Toutefois, le secrétaire général de la Cenco ne s'est pas présenté à cette convocation. De son côté, le gouvernement congolais considère ces accusations comme des "rumeurs" véhiculées sur les réseaux sociaux, susceptibles d'attiser les tensions intercommunautaires. Emmanuel Ramazani Shadary, ancien candidat à la présidentielle de 2018 et proche de Joseph Kabila, a également été convoqué par le ministère de l'Intérieur.

Officiellement, le motif de cette convocation n'a pas été précisé. Cependant, cette démarche intervient quelques jours après la publication d'une tribune dans un quotidien sud-africain, dans laquelle l'ancien président Joseph Kabila critiquait la gouvernance du président Félix Tshisekedi.

Par ailleurs, certaines autorités congolaises ont récemment accusé Joseph Kabila d'être lié aux groupes armés M23/AFC dans l'Est du pays et d'être le "parrain" de la milice Mobondo, active dans la région du Bandundu. Des accusations immédiatement rejetées par le PPRD, qui les qualifie d'"absurdes et totalement mensongères", estimant qu'elles visent à ternir l'image de l'ancien chef d'Etat.

À l'issue de son entretien avec le vice-Premier ministre, Ramazani Shadary a déclaré que l'échange portait sur la communication du PPRD. « Nous communiquons pour que vous puissiez changer d'approche, pour que le pays soit bien géré », a-t-il affirmé, réaffirmant que son parti poursuivrait son rôle d'opposition.

Si le gouvernement congolais assure vouloir préserver l'ordre et la stabilité, ces récentes démarches à l'encontre de figures de l'Église catholique et de l'opposition risquent d'exacerber les divisions et d'alimenter les inquiétudes sur l'espace démocratique dans le pays.

T.M.

Sénégal/Gouvernance

L'ancien président Macky Sall sous la menace de poursuites judiciaires

L'ancien président sénégalais Macky Sall pourrait-il être traduit en justice pour sa gestion des finances publiques ? C'est en tout cas ce que laisse entendre le porte-parole du gouvernement, Moustapha Ndjekk Sarré, qui a affirmé que l'ex-chef d'Etat « fera face à la justice » et pourrait être considéré comme « le chef de gang qui a commis des actes criminels ». Des propos qui ont provoqué de vives réactions au sein de la classe politique sénégalaise.

L'affaire trouve son origine dans un rapport publié le 12 février 2025 par la Cour des comptes, qui met en cause la gestion des finances publiques sous le second mandat de Macky Sall. Selon le gouvernement, ce document révèle des « actes extrêmement graves » et des « faux chiffres », imputés directement à l'ancien président.

Interrogé sur la radio privée RFM, Moustapha Ndjekk Sarré a estimé que Macky Sall ne pouvait pas échapper à la justice : « Inévitablement, il fera face à la justice. Tout ce qui s'est passé s'est passé sous ses ordres. » Il a également insisté sur la crédibilité de la Cour des comptes, affirmant que « tout ce qu'il a à faire, c'est de demander pardon ».

Installé au Maroc depuis la fin de son mandat en 2024, Macky Sall a réagi en dénonçant un « procédé politique » visant



Macky Sall

à le discréditer. Dans un entretien accordé à Jeune Afrique le 27 février, il a assuré « n'avoir peur de rien concernant d'éventuelles poursuites ».

Si des poursuites étaient engagées contre lui, ce serait une première dans l'histoire du Sénégal depuis son indépendance en 1960. L'Assemblée nationale a, pour sa part, réactivé la Haute Cour de justice en décembre dernier. Cette juridiction est compétente pour juger les anciens présidents et membres du gouvernement pour des faits de « haute trahison ».

Les déclarations du porte-parole du gouvernement ont suscité l'indignation dans les rangs du parti de Macky Sall, l'Alliance pour la République (APR). Son porte-parole adjoint, Abdou Mbow, a dénoncé

des propos « inacceptables » et « inélégants », accusant le gouvernement de « populisme » et de « manipulation ».

« On ne peut pas comprendre ni accepter qu'un porte-parole du gouvernement traite un ancien chef d'Etat de chef de gang. C'est indigne d'un responsable politique », a-t-il déclaré.

L'affaire ne manquera pas d'alimenter les débats dans un contexte politique déjà tendu au Sénégal, à quelques mois des prochaines échéances électorales. Reste à savoir si la justice suivra les accusations portées par le gouvernement, ou si ce dossier restera une bataille politique sur la place publique.

T.M.

Macky Sall

Développement industriel

Le Togo se dote d'une nouvelle Politique nationale de l'industrie

Décidé à donner un autre élan à son développement industriel, le Togo s'est engagé dans une nouvelle dynamique. Le gouvernement, sous l'égide du ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements, vient de poser les jalons d'une ambitieuse Politique nationale de l'industrie (PNI), visant à transformer en profondeur le paysage économique du pays.

Ce projet stratégique, élaboré avec l'appui du ministère du Plan et du Tony Blair Institute for Global Change, ambitionne de donner un nouvel élan à l'industrie togolaise d'ici 2040. Il redéfinit la manière dont les matières premières sont transformées et renforce leur valeur ajoutée. Cette nouvelle politique s'inscrit dans la continuité de la Feuille de route « Togo

2025 » et s'appuie sur des objectifs clairs : dynamiser la production manufacturière, renforcer la part de l'industrie dans le Produit intérieur brut (PIB) et réduire significativement le chômage. L'une des priorités est l'accélération de la transformation des matières premières locales, avec pour ambition de doubler, voire tripler, les exportations industrielles dans les prochaines décennies.

Un atelier de concertation, tenu le 27 février 2025 à Lomé, a permis de peaufiner les derniers détails de cette politique en y intégrant des recommandations clés. Il s'agit notamment de l'innovation, la gestion énergétique, la préservation de l'environnement et l'emploi décent. Ces ajustements viennent renforcer les deux axes principaux de

la PNI : la création de pôles de compétitivité et l'amélioration des facteurs transversaux de la compétitivité industrielle.

place pour assurer une mise en œuvre cohérente et efficace de cette politique ambitieuse. La vision est donc de

avec une approche durable et inclusive. Ce projet, déjà vu comme un levier de croissance, pourrait bien marquer le début



Un atelier de concertation dans le cadre de la PNI, tenu le 27 février 2025 à Lomé

Selon les responsables du projet, un plan d'action quinquennal sera mis en

transformer le Togo en un acteur clé de la région et mondiale,

d'une nouvelle ère pour l'économie togolaise.

Edy Alley

TPME togolaises

Un Livre blanc pour booster le secteur vers une croissance durable

Les Très petites et moyennes entreprises (TPME) du Togo viennent de se doter d'un outil essentiel pour leur développement : un Livre blanc qui entend structurer leurs besoins et proposer des solutions concrètes face aux défis auxquels elles sont confrontées. Ledit livre a été remis, le 27 février dernier à Lomé à la ministre du Commerce, Kayi Mivedor-Sambiani.

Le Livre blanc des TPME symbolise un tournant majeur dans la manière d'aborder la compétitivité et la pérennité du secteur. Fruit d'un travail collaboratif, ce Livre blanc a été conçu pour répondre aux préoccupations des TPME sur des sujets cruciaux tels que la gouvernance, l'accès à

l'information, la fiscalité et la modernisation de l'agriculture, un secteur clé pour l'économie nationale. À travers ses recommandations, il vise à donner aux entreprises togolaises les outils nécessaires pour renforcer leur compétitivité et favoriser une croissance inclusive et durable.

Le président du Groupement togolais des petites et moyennes industries, Vignon Aboki a souligné que ce document représente désormais une véritable boussole pour guider tant les actions du gouvernement que celles des partenaires techniques et financiers, ainsi que les entreprises elles-mêmes. La ministre Kayi Mivedor-Sambiani a quant à elle assuré que le gouvernement



Présentation du Livre blanc des TPME, ce 27 février dernier à Lomé

se montre pleinement engagé à intégrer ces recommandations dans la formulation de ses politiques publiques. Une volonté affirmée, car les

TPME constituent plus de 90 % des entreprises du pays, et sont au cœur du développement économique du Togo. Ce Livre blanc, soutenu par

la GIZ dans le cadre du Programme ProComp, marque ainsi une étape décisive vers l'avenir des TPME togolaises.

Edy Alley



PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'INVESTISSEMENT
— TOGO —

Une zone industrielle de pointe, au service de l'industrialisation togolaise



www.pia-togo.com

Togo

Mécanismes de lutte contre la pauvreté, le travail des enfants et la corruption

La pauvreté reste l'un des défis majeurs que doit relever le Togo pour un développement socio-économique plus inclusif. Elle est ainsi l'une des causes de la vulnérabilité des enfants, les exposant à la traite. Pour atteindre ce développement inclusif, la corruption est une bête noire. Ces trois fléaux sont pris en compte par l'exécutif togolais à travers des mécanismes de lutte.

Il ressort des divers rapports que la pauvreté touche beaucoup plus les zones rurales, caractérisées par un accès limité aux services de base comme l'eau potable, l'éducation, les centres de soins, l'électrification, et les infrastructures telles que les ouvrages marchands, etc.

Mécanismes de lutte contre la pauvreté

Le premier but des dirigeants est de combler le gap entre les régions. Le gouvernement a donc mis en place des plans stratégiques. L'un d'eux est le Plan national de développement (PND) lancé

Compte tenu des exigences actuelles, il a fait de la place à la Feuille de route gouvernementale (FDR 2020-2025).

Le taux en nette régression

Les politiques déployées réduisent la pauvreté et augmentent la sécurité sociale au Togo. Lancé en 2016, seul le Projet d'appui à l'employabilité et à l'insertion des jeunes dans les secteurs porteurs (Paeij-SP) a permis de générer 840 123 emplois indirects, dont 41 % destinés aux femmes, dans des secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie.

Le programme des Travaux à haute intensité de main d'œuvre (Thimo) a créé 251 554 emplois temporaires pour des jeunes togolais, leur permettant d'avoir de quoi se nourrir ou subvenir à leurs besoins. Le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), grâce à son crédit Accès des jeunes aux services financiers (Ajsef), contribue également à la lutte. À ce jour, ce fonds mis en marche en 2014 revendique plus de 110

populations. De plus, dans le cadre du projet de Filets sociaux et services de base (FSB), 15 000 francs CFA sont accordés aux ménages

développement à la base (Anadeb) a mobilisé plus de 39 milliards de francs (28,26 milliards de la Banque mondiale, 6,5 milliards de

atteindre 36,1 % en 2026. **Stratégies de lutte contre les pires formes de travail des enfants**



Engagement des enfants (illustration)

chaque trois mois. Les critères d'éligibilité sont le revenu, le niveau de pauvreté, la composition familiale et d'autres facteurs de vulnérabilité.

Cette ressource financière permet aux bénéficiaires de mettre sur pied ou de faire croître une activité

l'AFD et 4,5 milliards de l'État togolais).

L'apport de la Banque mondiale a permis à 104 240 ménages de bénéficier des transferts monétaires. Celui de l'État togolais a permis des transferts monétaires à 41 008 ménages.

L'Anadeb, créée par décret n°2011-017/PR du 19 janvier 2011, gère également le projet d'opportunités d'Emploi pour les jeunes vulnérables (EJV). Du 31 décembre 2017 au 31 décembre 2021, le projet financé à 9 milliards a touché 14 415 jeunes bénéficiaires. Parmi eux, 14 023 jeunes ont élaboré leur plan d'affaires et 13 135 jeunes ont bénéficié d'une subvention de 60 000 francs pour démarrer ou étendre leurs activités génératrices de revenus.

Progressivement, le taux de pauvreté dans le pays a baissé de 61,7 % à 53,5 % entre 2006 et 2017 au Togo. Selon Afro Barometer, il serait descendu à 42,4 % en 2023. Mieux, la Banque mondiale, un des partenaires privilégiés du Togo, s'attend à ce que le taux de pauvreté chute substantiellement pour

Le pays se dresse comme un acteur déterminé dans la lutte contre les pires formes de travail des enfants, engageant des réformes courageuses et multipliant les efforts pour transformer les promesses en progrès tangibles. Des avancées confirmées par le Département du travail des États-Unis en 2023.

À travers les ruelles de certaines villes togolaises, il n'est pas rare de croiser des enfants portant des charges bien trop lourdes pour leurs frères épaules ou s'échinant dans des ateliers de fortune. Dans les zones rurales, les enfants sont souvent contraints de travailler dans les plantations de cacao, de café ou de coton. Dans les centres urbains, d'autres sont piégés dans le cycle vicieux de l'exploitation domestique, exposés à des abus physiques et émotionnels.

C'est contre cette réalité déchirante que le Togo a lancé une riposte coordonnée et multiforme. Année après année, le pays renforce ses efforts pour garantir un avenir meilleur à ses enfants, faisant de la lutte contre l'exploitation



S'unir contre la pauvreté (illustration)

en 2018 pour transformer structurellement l'économie et favoriser une croissance inclusive à travers la création d'emplois et l'industrialisation...

milliards de francs CFA accordés via sa quinzaine de produits. Ils ont été déterminants dans la réduction de la vulnérabilité des

génératrice de revenu. Les FSB ont été clôturés le 24 mai 2024, après 6 ans de mise en œuvre. De 2017 à 2023, le projet piloté par l'Agence nationale au

infantile une priorité nationale.

L'éducation est au cœur de la stratégie togolaise pour briser le cycle du travail des enfants. En 2023, le gouvernement a alloué 25 % de son budget national à la construction de centaines d'écoles et au recrutement de 4 500 enseignants.

Ces efforts visent à améliorer l'accès à une éducation de qualité, notamment dans les zones rurales, où les enfants sont plus susceptibles de travailler dans des conditions dangereuses. Pour soutenir les élèves les plus vulnérables, le Togo a également poursuivi son programme de repas scolaires et de soins de santé gratuits.

Respectivement, le premier programme a touché plus de 200 000 élèves en 2023 et le second a couvert 1,9 million d'élèves du préscolaire, primaire et secondaire public ainsi que des Instituts de formation en alternance pour le développement (IFAD) à travers 4,6 millions de prises en charge entre 2017 et 2024. Ces initiatives allègent le fardeau financier

à des campagnes de sensibilisation à grande échelle. En 2023, les campagnes menées par le ministère de l'Action sociale et le Comité national de lutte contre le travail des enfants ont touché plus de 53 000 personnes à travers tout le pays.

En 2023, une loi contre la violence sexuelle en milieu scolaire a été adoptée. Cette mesure s'ajoute à une série de réformes, notamment la création de la Commission nationale de lutte contre la traite des personnes, qui coordonne les actions gouvernementales et de la société civile. Entre 2017 et 2023, ces efforts ont conduit à la poursuite de 163 individus impliqués dans des cas de traite d'enfants, débouchant sur 60 condamnations.

Malgré ces avancées, les défis restent nombreux, comme l'a souligné le Département du Travail des États-Unis dans un de ses rapports. La pauvreté, les normes sociales et le manque de moyens de subsistance pour les familles continuent d'alimenter le travail des enfants. Cependant, les initiatives du Togo montrent



Contre la corruption (illustration)

des citoyens envers les gouvernants, limiter l'efficacité des politiques publiques et empêcher l'émergence socio-économique. Au Togo, la lutte contre ce phénomène s'est intensifiée au fil des années grâce à divers instruments et des initiatives, les unes toutes aussi importantes que les autres.

Tout commence par le cadre législatif et institutionnel. Dans la lutte contre le fléau

gestion publique.

Comment ne pas citer la Haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (Haplucia). Créée pour assurer la prévention et la répression, la Haplucia mène des enquêtes, sensibilise le public sur les dangers de la corruption. Les cours et les tribunaux, des juridictions spécialisées, jouent un rôle crucial dans le traitement des affaires de corruption, offrant un cadre juridique solide pour la sanction des contrevenants. La bataille est également menée par la Cour des comptes qui audite les finances de l'État et publie des rapports pour évaluer la gestion des ressources publiques.

C'est la preuve que l'accent est beaucoup plus mis sur la prévention. Au cours de l'année 2022, par exemple, les séances de sensibilisation ont touché plus de la moitié de la population adulte, portant sur les dangers de la corruption et sur les mécanismes disponibles pour la signaler. Que ce soit dans les écoles, les marchés, les lieux de travail, les centres de loisirs, les espaces publics..., des campagnes médiatiques et séances de discussion avec les communautés sont menées selon les temps et les besoins.

La même année, précisément en octobre, le pays s'est doté d'une stratégie de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées. C'est un plan en phase avec les standards

internationaux, comme voulu par les conventions. Il court de 2023 à 2024. La stratégie en question repose sur 3 axes : le renforcement du cadre juridique et institutionnel ; la mobilisation de toutes les couches de la population ; les actions de renforcement de l'intégrité et de la transparence au sein de l'administration publique.

Grâce à Transparency International qui évalue chaque année la perception de la corruption dans 180 pays de la planète, plusieurs pays ont une meilleure connaissance des efforts à faire. En 2021, elle a crédité le Togo d'un score de 30 sur 100 (+1 par rapport à 2019 et 2020). Un score synonyme d'un léger progrès.

Des numéros verts gratuits existent pour tout lanceur d'alerte ou dénonciateur ou alors victime de corruption. Une politique de tolérance zéro est donc constatable au niveau du gouvernement dans son plan de lutte par le biais des mesures coercitives ou éducatives.

Le Togo dispose d'une base de plus en plus solide pour lutter contre la corruption grâce aux instruments législatifs, aux institutions et partenariats. À ces efforts, le pays est en train de rajouter le renforcement des capacités, une meilleure allocation des ressources et une mobilisation accrue de la société civile, une gouvernance plus transparente pour une prospérité durable et un pays paisible.

Attipoe Edem Kodjo



Droit des enfants (illustration)

des familles, réduisant ainsi le risque que les enfants soient poussés vers des activités économiques pour subvenir aux besoins du foyer.

Il est tout aussi important de préciser que les mentalités évoluent grâce

qu'il est possible de rompre ce cycle.

Instruments de lutte contre la corruption

La corruption représente un obstacle majeur au développement de tout pays. Elle est connue pour saper la confiance

de la corruption, le Togo renforce constamment ses instruments juridiques. Une loi sur la transparence financière impose des obligations de déclaration de patrimoine aux hauts fonctionnaires et élus, renforçant ainsi la transparence dans la

UNIPOD-Togo

Le nouveau carrefour de l'innovation à l'Université de Lomé

La quête d'excellence académique et de soutien à l'entrepreneuriat est un vœu perpétuel du monde universitaire. L'Université de Lomé, l'a encore démontré, le 28 février dernier. UNIPOD-Togo, pôle novateur dédié à l'innovation et à l'entrepreneuriat a été officiellement inauguré.

C'est en présence du ministre Kanka-Malik Natchaba et de Binta Sanneh, représentante du Pnud que les portes du Pôle ont été officiellement ouvertes. Ce centre, qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Timbuktoo, vise à fournir aux jeunes talents togolais un environnement propice à la créativité et à la réalisation de leurs projets.

Ce pôle de 1 200 mètres carrés, financé à hauteur de 1 milliard FCFA, regroupe des équipements modernes : 8 laboratoires, un amphithéâtre, des espaces de coworking et un bureau de transfert de technologie. « Ce lieu doit être le reflet de la complémentarité entre les initiatives existantes et les autres espaces d'innovation



du pays », a déclaré le ministre Natchaba lors de l'inauguration. Il a souligné que l'Unipod-Togo est « en synergie avec les actions menées dans les secteurs de la jeunesse, de l'emploi des jeunes et de l'économie numérique », des domaines clés pour l'avenir du Togo.

L'ambition de cet espace est donc d'accompagner les étudiants et les entrepreneurs dans la concrétisation de leurs idées, grâce à un écosystème complet intégrant mentorat, formations, financements et opportunités de



Inauguration de l'Unipod de Lomé

réseautage. L'objectif est de transformer le dynamisme entrepreneurial de la jeunesse togolaise en un

moteur de développement économique.

L'Unipod-Togo est le

quatorzième du genre sur le continent africain, et le Togo, avec sa jeunesse dynamique et innovante, semble prêt à relever les défis mondiaux et locaux. « L'innovation demeure la clé pour relever les défis mondiaux et nationaux », a insisté Binta Sanneh, soulignant l'importance de ce pôle dans un monde en constante évolution. Avec ce projet, l'Université de Lomé s'impose comme un acteur central dans

l'écosystème technologique et entrepreneurial de la Région.

E. A

Fake news et terrorisme

Des solutions pour briser la vague de désinformation

Les fake news, ou informations mensongères, sont aujourd'hui l'un des plus grands fléaux à l'ère de la société de l'information. Lors d'un webinaire organisé, ce 28 février, par Le Nouveau Reporter, des experts ont partagé leurs analyses et solutions pour lutter contre cette menace, notamment en lien avec le terrorisme. La prolifération de ces fausses informations alimente en effet un terreau propice à la radicalisation et à l'extrémisme.

« Les fake news vont dix fois plus vite que les vraies informations », a affirmé Dr Sabin Kondi Napo Sonhaye, expert en numérique. À l'heure des réseaux sociaux, leur diffusion rapide et leur impact sur l'opinion publique sont dévastateurs. Ces contenus sont souvent utilisés à des fins politiques, idéologiques, voire terroristes, exploitant la vulnérabilité de certaines populations. Mais comment contrer cette vague de désinformation?



Le premier rempart proposé par les experts est l'éducation. Selon Dr Sonhaye, « l'éducation aux médias dès le plus jeune âge » est essentielle. Il est crucial d'apprendre aux enfants à discerner

le vrai du faux, mais aussi de promouvoir « l'esprit critique dans la population ». Ce travail de sensibilisation permet de renforcer la capacité des individus à vérifier les sources d'information

et à éviter les pièges des rumeurs.

L'importance des plateformes numériques a également été soulignée. Noël Kokou Tadeignon, journaliste spécialiste du

fact-checking, a rappelé le rôle central des géants du numérique dans la régulation de l'information.

Il préconise même que des "messages d'alerte" accompagnent les informations massivement partagées, notamment sur des applications comme WhatsApp. Les médias eux-mêmes doivent être plus vigilants et se poser la question : « Cette information mérite-t-elle d'être diffusée ? Ne participe-t-elle pas à la propagande terroriste? »

La solution passe donc par une coopération internationale et un travail en profondeur sur l'éducation et la régulation. Sans ces efforts concertés, les fake news continueront de miner la stabilité sociale et politique, à l'heure où la menace terroriste ne cesse de croître.

Edy Alley



Communiqué de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest relatif à la réunion ordinaire du Comité de Politique Monétaire

La Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) organise la première réunion de son Comité de Politique Monétaire au titre de l'année 2025, le mercredi 5 mars 2025 à son Siège, à Dakar.

A l'issue de la rencontre, les principales décisions sur les taux directeurs et le coefficient des réserves obligatoires applicables aux banques seront annoncées au public.

Avenue Abdoulaye FADIGA
BP 3108 – Dakar - Sénégal

Tél. (221) 33 839 05 00 / Fax. (221) 33 823 93 35
courrier.bceao@bceao.int - www.bceao.int

5ème République **Suite de la page 3**

« Le président de la République en fonction nomme le 1/3 des sénateurs de la première législature »

...élection Or, non seulement le processus électoral paralyse sur une bonne période le fonctionnement normal de l'Etat, mais aussi engendre des dépenses importantes.

La Constitution de la V^{ème} République, tirant les leçons de cette situation, a harmonisé le calendrier électoral afin de réduire les dépenses d'organisation des élections. A l'avenir, le Togo n'organiserait qu'une seule élection générale chaque six 6 ans pour élire les députés, les conseillers régionaux et municipaux. A l'issue des résultats, les conseillers régionaux et municipaux vont élire 2/3 des sénateurs puis le président du Conseil nomme le 1/3 restant. Les sénateurs (élus et nommés) et les députés se réuniront en congrès pour élire le président de la République, tandis que la majorité au sein de l'Assemblée nationale va se charger de désigner le président du Conseil. Que d'économie de temps et d'argent avec la Constitution de la Vème République !

Le Sénat, une institution de trop ?

Certains de nos compatriotes se demandent en quoi la mise en place du Sénat contribuera au bien être des Togolais ! Cette question, quoique légitime, mérite d'être posée autrement pour une réponse

plus adaptée. Certes, la mise en place et le fonctionnement du Sénat ont un coût. Cependant, il est nécessaire de faire le bilan coût-avantage avant de prendre position. A ce titre, il est opportun de revenir sur les avantages du Sénat.

Au-delà de sa contribution dans la mise en place des institutions de la Vème République, le Sénat présente des avantages pour la gouvernance politique, économique et sociale de l'Etat. Malheureusement, certains de ces avantages ne sont pas nécessairement matériels, ni quantifiables pécuniairement. D'abord, la mise en place du Sénat participe à la décentralisation de l'exercice du pouvoir politique de l'Etat. Faire les lois pour régir la vie en société est l'attribution première et la plus importante de l'Etat.

Désormais, l'Assemblée nationale n'a plus le monopole en la matière. Elle partage ses compétences avec le Sénat. Il peut arriver que la majorité à l'Assemblée nationale ne coïncide pas avec celle du Sénat. Dans pareilles circonstances le pouvoir de légiférer non seulement n'est plus de la seule compétence de la 1ère Chambre, mais il est réparti entre les groupes politiques représentés dans les deux Chambres.

Ensuite, le Sénat est une Chambre de régulation de

l'activité législative. Il use de ses prérogatives pour réguler le processus d'élaboration des lois en renforçant non seulement leur qualité mais aussi en veillant à ce que les aspirations et préoccupations des citoyens qui ont échappé aux députés soient prises en compte. Le Sénat participe donc à la réalisation du bonheur des citoyens, même si cela n'est pas quantifiable.

De même, l'élection est un moyen de participation des citoyens à l'exercice du pouvoir. L'élection des sénateurs par les conseillers municipaux et régionaux est un moyen de participation des citoyens au processus décisionnel. Ce qui renforce, dans une certaine mesure, le contrôle citoyen de l'action publique.

Par ailleurs, le Sénat dans son fonctionnement, renforce les mécanismes de gouvernance socioéconomique du pays. Le gouvernement soumet au Sénat pour débat, les projets, programmes et politiques publiques qu'il élabore. A cette occasion, le Sénat s'assure de la prise en compte des besoins des citoyens, de l'adéquation des politiques publiques de l'Etat aux besoins réels, ainsi que l'impact potentiel de ces politiques publiques sur le quotidien des populations. Le Sénat exerce donc un contrôle a priori des politiques publiques de l'Etat,

assorti des suggestions et recommandations.

Enfin, le Sénat renforce la cohésion et la paix sociale, en veillant à l'équilibre dans le développement des collectivités. Représentant les collectivités territoriales, il s'assure du développement équilibré des différentes collectivités territoriales par la prise en compte de leurs diversités en termes de potentialités et défis dans une perspective de renforcement de la justice et de l'équité sociale.

Or, la paix et la cohésion sociale sont indispensables pour la mise œuvre de tout projet de développement. L'apport du Sénat dans le fonctionnement et la régulation de la vie en société ne sont pas sans importance. Au regard de ces quelques avantages, la balance avantages-coûts penche systématiquement vers les avantages. Le Constituant du 6 avril 2024 a donc fait œuvre utile.

Un gage d'alternance, un déverrouillage de plus de la vie politique.

Contrairement aux idées reçues ou répandues au sein de l'opinion, la Constitution de la Vème République favorise davantage l'alternance au pouvoir en garantissant une stabilité institutionnelle. Primo, l'enjeu de chaque élection au

Togo change. Les élections législatives et locales sont devenues les scrutins les plus importants. La pluralité des sièges à pourvoir décrystallise le débat politique et réduit les tensions. Cela offre des possibilités de partage du pouvoir dans l'Etat qui n'est plus concentré dans les mains du président de la République. Secundo, l'architecture institutionnelle de la Vème République renforce les mécanismes d'alternance au sommet de l'Etat, même en milieu de mandat parlementaire dès lors que le parti majoritaire décide de désigner en son sein un nouveau chef de parti. Tertio, les partis ont la possibilité de former des coalitions majoritaires au sein de l'Assemblée nationale pour désigner en leur sein un président du Conseil et élire le président de la République.

Quarto, les moyens d'action entre le gouvernement et l'Assemblée nationale (droit de dissolution de l'Assemblée nationale et la mise en jeu de la responsabilité politique du gouvernement), renforcent le contrôle réciproque et la collaboration nécessaires à l'efficacité et à la stabilité du fonctionnement de l'Etat. Avec la Constitution de la Vème République, le Togo semble retrouver sa voie !

Football togolais

« Transformer nos défis en opportunités », Guy Akpovy

Alors que le football togolais entre dans une nouvelle année pleine d'enjeux, la Fédération togolaise de football (FTF) trace les grandes lignes de son ambition pour l'avenir. Entre bilans, défis et perspectives, le colonel Guy Kossi Akpovy, président de la FTF, fait le point dans un entretien avec l'équipe média de la faïtière, publié le 28 février 2025.

Infrastructures, compétitions nationales, résultats des équipes nationales et développement du football féminin, FTF Média fait découvrir le point sur l'année écoulée et les grandes orientations du football togolais pour l'année 2025.

FTF Média : Monsieur le président, comment évaluez-vous globalement les performances des équipes nationales du Togo en 2024 ?

Colonel Guy Kossi Akpovy : 2024 a été une année de défis majeurs pour nos sélections nationales engagées sur plusieurs fronts. Les échecs des Éperviers A, A', U17 et U20 lors des éliminatoires ont été une grande source de déception, non seulement pour les supporters, mais aussi pour nous à la Fédération. Cependant, ces contre-performances nous ont permis de mieux évaluer nos forces et faiblesses. C'est un tournant pour le football togolais, et nous travaillons activement pour rebâtir notre fondation et préparer nos équipes pour un avenir meilleur.

Quelles mesures concrètes ont été prises pour redresser la situation des sélections nationales ?

Pour assurer une qualification régulière à la CAN et renforcer notre compétitivité, il est crucial d'investir dans des centres de formation de qualité, à l'image du Sénégal et du Maroc, pour développer les jeunes talents. Le renforcement des staffs techniques avec des experts en préparation physique, analyse vidéo et psychologie sportive s'impose comme une priorité, tout comme la modernisation des infrastructures sportives. Des matchs amicaux de haut niveau, dans toutes les catégories, prépareront au mieux nos joueurs aux hautes exigences des compétitions

internationales.

Des partenariats stratégiques avec des clubs et académies internationaux apporteront une plus-value certaine à notre football, et la valorisation du championnat local permettra de renforcer la compétitivité de nos joueurs. Enfin, nous envisageons une grande campagne pour mobiliser davantage le soutien des supporters et des médias en vue de créer un climat de confiance et de doper la motivation. Ces actions concrètes visent à bâtir des équipes nationales compétitives.

Sur le plan des infrastructures, où en est le projet Forward et quelles sont vos priorités pour 2025 ?

Le projet Forward est une pierre angulaire de notre stratégie de développement. En 2025, nous allons lancer les travaux de construction du Centre technique national, qui sera un lieu d'excellence pour la formation et la préparation de nos équipes nationales de jeunes. Nous allons avancer également dans les projets d'installation d'une pelouse synthétique au siège de la FTF et la rénovation du bloc administratif. Enfin, nous entamerons les discussions avec les ligues régionales pour la construction et/ou rénovation de leur siège. Ces infrastructures modernes offriront un cadre idéal pour le développement de nos talents et la préparation de nos sélections.

Les compétitions nationales ont-elles été impactées par les défis rencontrés en 2024 ?

Malgré les défis, nous avons tenu à ce que les championnats nationaux se déroulent normalement. Cela a été possible grâce aux subventions que nous avons accordées aux clubs, avec le soutien de l'Etat, leur permettant de maintenir leurs activités dans des conditions acceptables. En 2025, nous comptons renforcer davantage les moyens mis à la disposition des clubs pour continuer sur cette lancée.

Nous savons combien il est important pour nos jeunes joueurs d'avoir une vitrine

pour exprimer leur talent et évoluer. Sacrifier une génération aurait eu des conséquences irréparables.

Quels sont les grands défis pour les championnats nationaux en 2025 ?

Nous avons plusieurs priorités. La première est d'améliorer l'organisation et la régularité des compétitions, afin d'instaurer un calendrier stable. Ensuite, nous souhaitons promouvoir

Notre objectif est de se qualifier pour la CAN 2026. Nous croyons fermement en leur capacité à relever ce défi.

Rassurez-vous l'opinion publique sur l'avenir du football togolais ?

Je veux dire à nos supporters que nous comprenons leurs frustrations, mais que nous travaillons sans relâche pour remettre le football togolais sur la bonne voie. Les nombreux projets

partenariat avec les acteurs privés et publics ?

Nous avons multiplié les discussions avec des entreprises et des institutions pour élargir nos partenariats. Nous voulons démontrer que le football togolais est non seulement un levier de développement social, mais aussi un secteur économiquement viable. En parallèle, nous collaborons avec les pouvoirs publics pour moderniser nos infrastructures et soutenir



Guy Akpovy

davantage le football féminin, qui représente un potentiel énorme. Nous voulons aussi encourager les clubs à se professionnaliser, et attirer plus de sponsors, et surtout à améliorer leurs structures internes.

Concernant les éliminatoires de la Coupe du monde 2026, qu'attendez-vous des Éperviers ?

Les Éperviers doivent aborder ces éliminatoires avec une mentalité de vainqueurs. Nous savons que le chemin sera difficile, mais nous croyons au potentiel de nos joueurs. Nous espérons jouer un rôle important dans notre groupe. Le soutien des Togolais sera, comme toujours, un élément déterminant.

Les Éperviers Dames auront aussi un programme chargé avec les éliminatoires de la CAN 2026. Quelles sont vos ambitions pour elles ?

Le football féminin est une priorité pour nous. Les Éperviers Dames ont démontré leur potentiel et méritent tout notre soutien.

en cours, qu'ils soient sportifs ou infrastructurels, témoignent de notre engagement dans ce sens. Nous avons une vision claire et des actions concrètes pour atteindre nos objectifs. Avec le temps et le soutien de tous, les résultats suivront.

Le développement des jeunes talents semble crucial. Quelles sont vos initiatives en la matière ?

Nous avons lancé plusieurs initiatives, notamment l'intensification des compétitions pour les jeunes dans les différentes ligues régionales et le renforcement de certaines académies. Nous collaborons aussi avec les écoles pour détecter les talents précoces et leur offrir des opportunités d'épanouissement. C'est ce que nous avons déjà commencé à travers les projets TDS et Fifa Football For Schools. Nous voulons construire une base solide qui alimentera nos équipes nationales à moyen et long terme.

Comment la FTF compte-t-elle renforcer son

nos projets de formation.

Quel message adressez-vous aux joueurs togolais évoluant à l'étranger ?

Je leur dis que la porte des équipes nationales reste grandement ouverte. Nous comptons sur leur expérience et leur professionnalisme pour élever le niveau de notre sélection. Ils sont les ambassadeurs du football togolais, qu'ils portent ou non les couleurs du Togo, et nous espérons que ceux qui feront le choix du Togo par patriotisme, resteront engagés et fiers de représenter leur nation.

FTF Média : Quel est votre mot d'espoir pour 2025 ?

Guy Akpovy : Que 2025 soit une année clé pour notre football. Avec le travail acharné, et le soutien de tous, nous pouvons transformer nos défis en opportunités. Mon message aux supporters est simple : restez unis et confiants, car le meilleur est à venir.

Source : Fédération togolaise de football

SoWe

Le nouveau programme de Yas Togo pour l'avenir de la jeunesse togolaise

Pour répondre aux défis de l'employabilité tout en favorisant la connectivité sociale, Yas Togo innove en ciblant les jeunes. Le 28 février dernier, la société de téléphonie mobile a lancé un programme révolutionnaire, SoWe, une initiative visant à offrir aux jeunes togolais un équilibre entre développement personnel et professionnel.

Ciblant les jeunes âgés de 15 à 34 ans, le programme dénommé Sowe tire son nom du mot « Sohe », signifiant « jeune » en Ewé. Il se distingue ainsi par son approche globale et innovante. En plus de l'accès à des divertissements, il propose

des formations pratiques, des panels animés par des experts et des immersions professionnelles. Comme l'a souligné le Spécialiste marketing du segment Jeune chez Yas Togo, Josiane Yenoudon, « SoWe, c'est tellement nous ! ». Ce programme vise à rendre les jeunes plus compétitifs sur le marché du travail en leur offrant des compétences adaptées aux réalités actuelles, notamment dans les domaines du numérique et de l'entrepreneuriat.

Les avantages ne se limitent pas à la formation. Les jeunes abonnés bénéficient de réductions chez les

partenaires, d'opportunités d'emploi et d'un accès exclusif à des événements culturels. De plus, comme l'a souligné le directeur général de Yas Togo, Pierre-Antoine Legagneur, « SoWe est un programme qui réfléchit pour vos besoins, à la fois personnels et professionnels. »

Ce projet, soutenu par des institutions académiques nationales telles que l'Université de Lomé et l'ESGIS, témoigne de l'engagement de Yas Togo à combler le fossé entre le monde académique et le marché du travail. Lors du

lancement, le ministère de l'Enseignement supérieur a salué cette initiative, soulignant son impact direct sur l'insertion

repose sur une jeunesse formée, solidaire et connectée. Cette nouvelle aventure prometteuse est ouverte à tous les jeunes



Photo de famille Yas Togo

professionnelle des jeunes. Avec SoWe, Yas Togo prouve que l'avenir du Togo

Togolais, prêts à saisir les opportunités qu'elle offre.

E.A

QNET au Togo

Exposition des produits innovants et lutte contre la désinformation

C'est un vent de confiance qui souffle sur la société QNET Togo. Ce 1^{er} mars à Lomé, les responsables internationaux de la société ont rencontré la Presse. Cette démarche visait à répondre aux interrogations croissantes concernant l'entreprise et à dissiper les rumeurs persistantes. L'événement a été l'occasion de mettre en lumière une gamme de produits innovants, tout en appelant à la vigilance face aux risques de désinformation.

En dehors de cette rencontre explicative et de présentations des produits QNET à la Presse, une exposition a été également faite, ces 1^{er} et 2^e mars. Entreprise multinationale de vente directe, QNET lors de cette exposition a présenté ses produits et atouts concourant au bien-être au public. Selon le directeur régional Afrique subsaharienne de l'entreprise, Biram Fall « QNET propose la vente directe par réseau, un moyen important de s'assurer une autonomie financière ». L'entreprise se positionne

donc comme un facilitateur de santé et de bien-être, mais aussi comme un outil d'indépendance économique à travers la vente de produits variés.

Parmi les produits phares présentés à l'exposition, le Bio Disc a particulièrement attiré l'attention. Bernie

rentre directement dans vos cellules », a-t-il ajouté. De même, le Bio Light, une gamme de lumières destinées à soulager douleurs et tensions corporelles, et le Chi Pendant, un pendentif anti-radiations, ont suscité un vif intérêt parmi les visiteurs.



Staff de QNET

Gaksch, Responsable marketing de QNET International, a expliqué que ce dispositif est « un outil sanitaire sans effet secondaire », conçu pour purifier l'eau et améliorer l'hydratation du corps. « Quand vous versez de l'eau sur le Bio Disc, vous avez une eau plus structurée qui

Cependant, l'exposition a aussi permis aux responsables de QNET de clarifier des aspects essentiels de leur fonctionnement. Le Vice-président de l'entreprise, Jean-François Huertas a souligné l'importance de cette exposition en ces termes : « Nous avons le

plaisir de présenter notre société et nos produits aux autorités et à tous les décideurs. C'est une opportunité fantastique pour nous ». Il a également insisté sur le fait que QNET ne propose pas un emploi traditionnel, mais plutôt un modèle de distribution directe où les partenaires deviennent des distributeurs, et non des employés.

L'une des grandes préoccupations soulevées durant l'événement a été la désinformation entourant QNET. Pour y répondre, les dirigeants ont rappelé que l'entreprise « n'offre aucune possibilité d'emploi, ni de voyage gratuitement à l'étranger » et ont appelé la population à se méfier des faux propos qui circulent sur la société. Un site web officiel, www.qnet.net, fournit des informations transparentes sur le modèle d'affaires de l'entreprise, renforçant ainsi la confiance du public.

Dans un contexte où la

multiplication des arnaques par réseau est un sujet sensible, QNET a lancé un appel à la vigilance. L'entreprise, en discussion avec les autorités togolaises, prévoit la création d'un comité mixte pour mieux encadrer ses activités et lutter contre les abus. « Il est essentiel de se renseigner et de se faire accompagner par nos experts pour réussir dans ce domaine », a précisé Biram Fall.

Cette exposition a été l'occasion pour QNET de se réaffirmer comme un acteur sérieux et innovant dans le secteur du bien-être et de la vente directe. Une occasion qui a permis une meilleure compréhension de son modèle économique et d'attirer la vigilance de l'opinion aux faux discours. QNET, dont le siège est basé à Hong Kong et à Kuala Lumpur, est un acteur majeur du secteur de la vente directe, avec une présence dans plus de 100 pays.

Ed Alley

AVIS DE VENTE

Nous mettons en vente un terrain d'environ 940 mètres carrés. Le terrain est situé sur le contournement Lomé Noepe, en bordure de la route, à environ 300 mètres après les stations service Somayaf La Paix. Titre foncier global. Intéressés, prière joindre le **90 32 62 92**

Parle plus longtemps

avec le forfait F900Voix !

75min
à 900 F

Tape *555*2*4#

12,0 F/min Validité 7j

Option 2

Un monde nouveau vous appelle.

**Moov
Africa**

G-COM